

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 1952 du 17 octobre 2019 portant promotion
de sous-officiers de réserve de la gendarmerie de l'armement**

NOR : INTJ1926791S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 1951 du 17 octobre 2019 (NOR : INTJ1926790S),

Décide :

Article 1^{er}

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

L'adjudant de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2019:

Pellegrin Christophe NIGEND : 322 310

Les maréchaux des logis-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2019:

Rebillard Patrick NIGEND : 109 126

Canoine Didier NIGEND : 103 759

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 17 octobre 2019.

*Le général, commandant
la gendarmerie de l'armement,*
M. HAMEL